

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE FACILIPASS ?

Prérequis	RGE dans le domaine chaudière condensation ou micro-cogénération gaz, domaine PAC, PAC hybride gaz et/ou domaine biomasse.
Adhésion	1. Vous contactez le Service Clients par téléphone. 2. Vous recevez une convention de partenariat à retourner signée et accompagnée des justificatifs demandés. 3. Vous recevez, après validation de la convention, votre Welcome Pack (bons de commande, brochures, modèles chaudières et PAC). A préparer avant de contacter votre Conseiller, une copie des justificatifs suivants : Extrait k-bis (de moins de 3 mois) Pièce d'identité du dirigeant • RIB de la société • Certificat PGI • Certificat RGE • Liasse fiscale • Dernier statut de la société.
Vente	1. Vous présentez l'offre Pack FACILIPASS à votre client. 2. Vous complétez le bon de commande et le faites signer par votre client. 3. Vous envoyez le bon de commande à Butagaz.
Dossiers d'aide et de financement	1. Votre Conseiller Butagaz contacte votre client pour monter les différents dossiers (MaPrimeRénov', C2E, financement) et vérifie son éligibilité à l'offre Pack FACILIPASS. 2. Votre Conseiller vous informe dès que vos dossiers ont été acceptés par les différents organismes.
Contrat d'énergie	Votre Conseiller propose de manière optionnelle et non obligatoire la souscription à un contrat d'énergie Butagaz à votre client.
Travaux	Vous réalisez les travaux et la facturation du chantier.
Règlement	1. Vous renvoyez l'attestation sur l'honneur (AH) et le procès verbal de réception complétés et accompagnés de la facture des travaux. 2. Butagaz vérifie que les éléments sont conformes. 3. Après validation complète du dossier par la banque, Butagaz et l'ANAH vous recevrez sous 72h le montant du prêt, sous 3 semaines les C2E et 2 à 3 semaines la Prime ANAH.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER FACILIPASS AU

► N°Cristal 09 69 32 70 97 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
APPEL NON SURTAXE

ou par email à : client.facilipass@butagaz.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
Butagaz - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail - 92 594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre. Réf.: PRESC-FACILIPASSARTISAN-0620 -
Crédit photo : Adobe stock, 123RF.



&



AVEC FACILIPASS,
VOS CLIENTS VONT FACILEMENT
VOUS ADORER !



DÉPLIANT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

LES PACKS CHAUDIÈRE ET POMPE À CHALEUR FACILIPASS SONT DES OFFRES PROPOSÉES PAR BUTAGAZ EN PARTENARIAT AVEC LA CAPEB



POURQUOI UTILISER LE PACK FACILIPASS ?



Gagnez des chantiers avec une offre tout inclus de l'installation au financement



Vous faites la différence en proposant des devis intégrant les aides pour limiter le reste à charge de vos clients



Vous vous concentrez sur votre cœur de métier, l'administratif est entièrement pris en charge

Quelques soient les besoins et les ressources de vos clients vous avez une solution de financement à leur proposer



Vous êtes accompagné durant tout le projet par un Conseiller dédié basé en France

BÉNÉFICIEZ D'OUTILS PENSÉS POUR VOUS

- Des supports de vente pour vos clients
- Une application permettant de réaliser votre devis et de calculer en 2 minutes le reste à charge final quelque soit le produit choisi ou les aides appliquées

PROPOSEZ UNE LARGE GAMME DE PRODUITS ET DE MARQUES

- Large choix de solutions de chauffages pour satisfaire tous vos clients : des chaudières gaz et biomasse ainsi que des pompes à chaleur air/eau et hybride
- Nombreuses marques partenaires :



EXEMPLES DE FINANCEMENT DE PROJET

Ménage (selon revenus) ⁽²⁾	Ménage bleu	Ménage jaune	Ménage violet	Ménage rose
---------------------------------------	-------------	--------------	---------------	-------------

INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE GAZ THPE*

Prix chaudière fournie/posée	4 000 € TTC			
Prime C2E par Butagaz ⁽³⁾	286 €	276 €	276 €	276 €
MaPrimeRénov' ⁽⁴⁾	1 200 €	800 €	0 €	0 €
Reste à Charge	2 514 €	2 924 €	3 724 €	3 724 €
Financement sur 60 mois (taux 4.90 %) ⁽¹⁾	-	55 €/mois	70 €/mois	70 €/mois

INSTALLATION D'UNE PAC AIR/EAU OU PAC HYBRIDE GAZ

Prix PAC fournie/posée	12 000 € TTC			
Prime C2E par Butagaz ⁽³⁾	4 509 €	4 291 €	2 681 €	2 681 €
MaPrimeRénov' ⁽⁴⁾	4 000 €	3 000 €	2 000 €	0 €
Reste à Charge	3 491 €	4 709 €	7 319 €	9 319 €
Financement sur 60 mois (taux 4.90 %) ⁽¹⁾	-	89 €/mois	138 €/mois	175 €/mois

INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE BOIS OU GRANULÉS

Prix chaudière fournie/posée	18 000 € TTC			
Prime C2E par Butagaz ⁽³⁾	4 509 €	4 291 €	2 681 €	2 681 €
MaPrimeRénov' ⁽⁴⁾	10 000 €	8 000 €	4 000 €	0 €
Reste à Charge	3 491 €	5 709 €	11 319 €	15 319 €
Financement sur 60 mois (taux 4.90 %) ⁽¹⁾	-	108 €/mois	213 €/mois	288 €/mois

Prix donnés à titre indicatifs, pour recevoir l'intégralité des offres contactez un Conseiller Butagaz.
* Primes estimées pour l'installation d'une chaudière gaz THPE pour une maison de 100m² en H1.

(1) Vous pouvez retrouver les plafonds de revenus sur : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/> (2) Montants cumulables avec le crédit d'impôt pour les ménages aux revenus intermédiaires jusqu'au 31 décembre 2020. (3) Retrouvez toutes les informations sur <https://www.maprimerenov.gouv.fr>. (4) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Offre valable pour l'achat et la pose des solutions chauffages (hors entretien et travaux complémentaires). Financement sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit affecté par FRANFINANCE - S.A au capital de 31 357 776 € - RCS Nanterre 719 807 406 - 53 rue du Port, CS 90201, 92724 Nanterre Cedex - N° ORIAS 07 008 346 (www.orient.fr). Assurance souscrite auprès de SOGEGAP et SOGESSUR, entreprises régies par le Code des Assurances, FRANFINANCE, SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales du Groupe SOCIETE GENERALE. BUTAGAZ est intermédiaire de crédit non exclusif de FRANFINANCE. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat de crédit. Conditions au 15/04/2020. Vous pouvez vous opposer sans frais à ce que vos données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vos droits peuvent être exercés auprès de Franfinance - Service clientèle, 53 rue du Port, CS 90201, 92724 Nanterre Cedex ou à l'adresse e-mail suivante : protectiondesdonnees.Franfinance@sogcen.com.